

Plans de prévention des risques technologiques,
informations sur les ICPE (non agricoles) et les sols pollués

Document graphique :
Echelle : 1:50 000

Édition du document	Date de référence	Procédure en cours
06/03/2025	Prescription de la procédure DCC 28 mai 2019	
	Projet arrêté du PLUi DCC 06 mars 2025	

Communauté de communes de Mad & Moselle
2 bis rue Henri Poulet
54290 THAUCOURT-REGNIEVILLE

AUR AGENCIE D'URBANISME
d'AGGLOMERATIONS DE MOSELLE

Bâti cadastral
Parcelles cadastrales
ICPE : Non Seveso
Canalisation de Transport de Matières Dangereuses (maîtrise de l'urbanisme) TRAPIL-ODC
Sites et sols pollués
Sites BASIAS
Sites BASOL
Communes de la CCMM
PPRt
Stockage SFDM
Stockage SNOI

